

Signature du Schéma départemental petite enfance et parentalité (SDPEP) 2020-2024

Lundi 21 septembre 2020 de 10h à 12h30
Hôtel du Département, Bobigny + Webconférence

<https://ressources.seinesaintdenis.fr/Signature-du-troisieme-schema-departemental-petite-enfance-et-parentalite-2020>

Fil conducteur

Ouverture et bienvenue

A. Le SDPEP 2020-2024 : processus d'élaboration

- I. Éléments de contexte
- II. Synthèse du diagnostic et des outils statistiques
- III. Mobilisation des partenaires

B. Présentation du plan d'actions

- I. Axes 1 et 2

Echanges avec les participant.es (présentiel – distanciel)

- II. Axes 3 et 4

Echanges avec les participant.es (présentiel – distanciel)

C. Signature du Schéma départemental petite enfance et parentalité 2020-2024

Clôture

Ouverture de la conférence

Par Mme Catherine Manciaux,
Directrice départementale adjointe de la Cohésion sociale
DDCS Seine-Saint-Denis

M. Romain Gardelle,
Sous-directeur en charge du développement territorial
Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis

et Mme Flora Flamarion,
Adjointe au DGA du pôle Solidarité
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

A. Le SDPEP 2020-2024 : processus d'élaboration

Par M. Pierre Stecker,
Directeur de l'Enfance et de la Famille
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

M. Romain Gardelle,
Sous-directeur en charge du développement territorial
Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis

I. Éléments de contexte

Une feuille de route avec des orientations et des objectifs à 5 ans :

- Déclinée en axes stratégiques,
- Portant dès sa création un dispositif de pilotage et d'évaluation,

Un modèle de gouvernance :

- **élargi à de nouveaux partenaires** afin de renforcer les actions et les moyens (Pôle emploi, la Région Île-de-France, les 4 EPT, l'AMF ...)
- **incluant la participation des acteurs locaux et des familles** au travers d'outils contributifs pour évaluer les besoins ou les résultats des actions

Un plan d'actions précis et agile (un 1^{er} plan sur 1 ou 2 ans maximum), dans un format resserré et opérationnel,

- Permettant un ajustement annuel des actions et/ou le déclenchement de nouveaux projets
- Vérifiant faisabilité et viabilité des actions proposées
- Garantissant une souplesse d'action et d'expérimentation

II. Synthèse du diagnostic et outils statistiques

Le contexte démographique et socio-économique du département

- **Le plus fort taux de natalité de France métropolitaine**
17,4 ‰ habitants, soit plus de 29 000 naissances par an
- **Le plus faible taux de couverture des besoins en modes d'accueil de France métropolitaine**
31,26 ‰ en Seine-Saint-Denis contre 58 ‰ au niveau national
- **De fortes inégalités territoriales**
 - Le plus fort taux de pauvreté (30 ‰), avec des pics à 45 ‰
 - Un taux très élevé de familles monoparentales (29 ‰)
 - Des difficultés persistantes des femmes à intégrer le marché du travail lorsqu'elles ont un enfant de moins 3 ans (différentiel de 30 points par rapport au taux d'activité des femmes de 25 à 59 ans)

Petite enfance

→ Des difficultés

- ✓ Obstacles dans la création de nouvelles places en EAJE
- ✓ Faible taux d'occupation moyen des EAJE
- ✓ Pénurie de personnel et déclin des vocations
- ✓ Freins dans l'accès à un mode d'accueil pour certaines familles
- ✓ Nombre d'assistant-es maternel-les en constante baisse depuis 2010

→ Des leviers

- ✓ Accompagnement technique et financier
- ✓ Développement des MAM
- ✓ Réseau des RAM pour accompagner les assistant-es maternel-les et faciliter l'information aux familles
- ✓ Dispositifs et expérimentations concernant les parents en insertion

Parentalité

- ✓ Nécessité d'une définition partagée de la parentalité et du soutien à la parentalité
- ✓ Besoins accrus de soutien à la parentalité : handicap, protection de l'enfance, violences envers les femmes/mères et les enfants
- ✓ Coordination nécessaire entre des dispositifs et des interventions multiformes
- ✓ Rééquilibrage à rechercher concernant l'implantation des actions sur le territoire et l'articulation des intervenant-es

III. Mobilisation des partenaires

Les groupes de travail en 2019

- Plus de **130** participant·es au total pour les **6** groupes de travail
- La **séance de juillet** est consacrée à l'appropriation des objectifs, à l'approfondissement du diagnostic collectif et à la détection des premières grandes propositions.
- La **séance de septembre** est dédiée à préciser le contenu des propositions.
- **Résultat** : un portefeuille de **16** actions, synthétisées et retravaillées par le Pôle Innovation Petite enfance et parentalité. Elles ont été ventilées selon les orientations et objectifs initiaux du SDPEP.

1	Diagnostic, évaluation, observation
2	Identification des leviers de rééquilibrage territorial : création, optimisation et prévention de la destruction de places. * Groupe 2A – Accueil individuel * Groupe 2B – Accueil collectif
3	Formation et insertion des professionnels de la filière petite enfance
4	Accueil de tous les publics
5	Soutien à la parentalité, dont une matinée d'échange de pratiques
6	Communication (réunions internes de préfiguration)

III. Mobilisation des partenaires

Le séminaire du 3 mars 2020

- Cible : les membres des groupes de travail, 80 personnes présentes
- Objectifs : présenter le diagnostic et le plan d'actions ; approfondir le design des premières actions en mode collaboratif
- 6 ateliers participatifs

1 - Repérage et accompagnement coordonnés des structures en difficultés (EAJE)

2 - Les maisons d'assistant-es maternel-les (MAM) : organisation pour l'accompagnement à la création et pérennisation

3 - Attractivité des métiers de la petite enfance : organisation d'une rencontre d'information

4 - Expérimentation de coordination des politiques publiques d'investissement social : quelles propositions ?

5 - Réseau Parentalité : principes d'organisation

6 - Communication et participation des familles

Aboutissement



Sommaire

Préambule.....	4
1. L'élaboration du SDPEP	6
2. Eléments de diagnostic.....	9
2.1. Contexte sociodémographique et économique de la Seine-Saint-Denis	9
2.2. Les modes d'accueil de la petite enfance : des défis à relever en Seine-Saint-Denis.....	11
2.3. Une coordination de l'offre de soutien à la parentalité à renforcer.....	16
3. Axes d'orientation et plan d'actions du SDPEP	20
Axe 1 : Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l'offre petite enfance et parentalité dans une logique de rééquilibrage territorial	20
Axe 2 : Enrichir l'offre petite enfance et parentalité dans une perspective d'investissement social et d'accueil pour toutes et tous	21
Axe 3 : Accompagner et outiller les acteurs, produire une ingénierie sociale dans le domaine de la petite enfance et la parentalité	23
Axe 4 : Coordonner une communication efficace à destination des familles et des partenaires	24
4. Gestion du SDPEP	24
4.1. Gouvernance	25
4.2. Modalités de financement des actions	26
4.3. Suivi-évaluation : principaux indicateurs	26
4.4. Communication	27
4.5. Durée, modification et retrait.....	27
Annexe 1 : Cartes de référence	28
Annexe 2 : Chiffres clés	36
Annexe 3 : Liste des acronymes	39
Remerciements	40

B. Présentation du plan d'actions

Par Ana Larrègle

**Responsable du Pôle Innovation petite enfance et parentalité
Conseil départemental – Caf de la Seine-Saint-Denis**

Axe 1 – Agir pour le développement quantitatif et qualitatif de l’offre petite enfance et parentalité dans une logique de rééquilibrage territorial

Axe 1

**1. Analyse partagée du parcours professionnel des assistant-es
maternel-les et actions d’amélioration**

**2. Repérage et accompagnement coordonnés des structures en
difficultés (EAJE) ou en demande de stabilisation (MAM)**

**3. Coordination d’un groupe de travail sur l’opportunité du
développement de la garde à domicile**

4. Renforcement du réseau des acteurs de la parentalité

5. Faciliter l’appropriation du SDPEP et les échanges de pratiques

Axe 1 / Zoom sur l'action de repérage et d'accompagnement coordonnés des structures en difficultés (EAJE) ou en demande de stabilisation (MAM)

M. Romain Gardelle,

Sous-directeur en charge du développement territorial
Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis

Repérage et d'accompagnement coordonnés des structures en difficultés (EAJE) ou en demande de stabilisation (MAM)

→ Action prioritaire dans le cadre du schéma et orientation pour la branche famille jusqu'en 2022...

Les enjeux :

- identifier les structures en difficulté,
- détecter les causes des difficultés rencontrées,
- accompagner, en conseillant et mobilisant les financements possibles

-> qui a été accélérée dans sa mise en œuvre dès la période de confinement:

Mise en place d'une aide exceptionnelle à destination des EAJE et des MAM (tout statut juridique et tout financement (PSU et PAJE)) pour les places fermées ou non pourvues.

- 26 millions d'euros mobilisés pour les Eaje concernés
- 25 000 euros mobilisés pour 17 Mam éligibles au dispositif.

Accompagnement technique réalisé auprès des partenaires par les conseillers de la Caf et l'Addai.

Axe 2 – Enrichir l’offre dans une perspective d’investissement social et d’accueil pour toutes et tous

Axe 2

6. Plan d’actions concernant la formation et le recrutement dans les métiers de la petite enfance en Seine-Saint-Denis

7. Valorisation de l’attractivité des métiers de la petite enfance

**8. Quel accès à l’emploi après un parcours de formation CAP
Accompagnement éducatif Petite enfance ?**

**9. Rendre lisible le processus d’attribution des modes d’accueil pour
les familles**

**10. Définition et lancement d’un Pôle ressources sur le handicap en
direction des familles, en lien avec les projets des territoires**

**11. Parcours des familles en insertion dans la recherche d’un mode
d’accueil : outiller les professionnel·les pour mieux orienter et
accompagner**

**12. Expérimentation de coordination des politiques publiques
d’investissement social sur le territoire de Grand Paris Grand Est**

Axe 2 / Zoom sur la rencontre de valorisation de l'attractivité des métiers de la petite enfance

Mme Catherine Odin,
Directrice du projet « attractivité »

M. Olivier Leray,
Chargé de mission suivi du schéma régional des formations

**Direction des formation sanitaires et sociales
Région Île-de-France**

Rencontre de valorisation de l'attractivité des métiers de la petite enfance

Co-pilotage : CD-CAF Seine-Saint-Denis et Région Île-de-France.

Finalités : remédier aux difficultés de recrutement et d'attractivité des métiers de la petite enfance en Seine-Saint-Denis

Objectif : impulser la constitution de réseau d'acteurs locaux, appelé à se développer par lui-même

Cadre pour la Région : compétences en matière de **formations paramédicales et sociales**, et d'animation du **service public régional de l'orientation**.

Moyen : action territoriale de mise en relation (une après-midi dédiée), destinée principalement aux personnels de l'information et de l'orientation (conseillers Pôle emploi, de Missions locales, de CIO ...) avec des présentations des formations et métiers (EJE, AP et AM) par des professionnels, des employeurs, des étudiants et des écoles.

Méthode : Co-construction d'une action expérimentale avec les partenaires : Cité des Métiers / Cité de la Santé, Pôle-emploi, CERPE, CD-CAF et Région ; groupe SDPEP.

24 novembre 2020 à Bobigny

Cette action s'inscrit dans la **Semaine régionale de valorisation des formations et des métiers du secteur sanitaire, social et médico-social**

- **Pilotage** : Région Île-de-France, OPCO santé, OPCO cohésion sociale et ANFH en partenariat avec l'ARS et Défi Métiers.
- **Objectif** : Mobiliser autour des employeurs privés publics et associatifs, les acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation pour :
 - ❖ Valoriser et promouvoir la diversité des métiers dans les trois secteurs
 - ❖ Attirer de nouvelles vocations sur les trois filières sur l'ensemble du territoire francilien
- **Projet** : Organiser une série d'évènements multi-sites pendant une semaine sur les bassins d'emploi franciliens : journées portes ouvertes des instituts de formation et établissements, ateliers de découverte des métiers, rencontres avec des recruteurs,...

Date limite pour transmettre les propositions d'évènements : 30 septembre 2020

Du 23 au 28 novembre 2020



Echanges

Avec les participant·es

(présentiel – distanciel)

Axe 3 – Accompagner et outiller les acteurs, produire une ingénierie sociale petite enfance et parentalité

Axe 3

13. Groupe de travail « Production de connaissances »

14. Production et mise en partage d'outils de pilotage du SDPEP

15. Evènements de promotion et valorisation auprès des familles

Axe 3 / Zoom sur l'organisation d'un événement participatif autour de la parentalité au printemps 2021

Mme Muriel Dardillac,

**Pilote des interventions sociales et des services attentionnés
Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis**

Autour de l'organisation d'un évènement participatif « Parentalité » au printemps 2021

- Participation des familles initialement prévue lors de la Conférence,
- Un contexte de crise sanitaire
 - Remise en question les modalités d'organisation de la conférence.
 - Constat d'évolution des pratiques professionnelles et du mode de relation entre professionnels et familles
- **S'appuyer sur les acteurs de la parentalité et sur les enseignements** de cette période pour construire un événement départemental participatif, tenant compte des pratiques professionnelles, des modalités de relation avec les parents, des initiatives émergées notamment avec l'explosion du numérique, mais aussi des incidences négatives de la pandémie (perte de contact, décrochage, relations intrafamiliales perturbées ...)

- Un évènement co-construit avec les parents et les professionnels de la parentalité
- **Ses objectifs :**
 - Répondre à une demande forte des acteurs locaux de développer la connaissance mutuelle des actions de chacun
 - Faciliter la contribution des parents par l'organisation d'un événement « plus festif », moins formel, en extérieur.
 - Faciliter la mise en réseau des acteurs de la parentalité
 - Valoriser l'existant auprès des parents et des professionnels
 - Contribuer à faire vivre le volet parentalité du schéma en communiquant sur les actions portées.
 - Echanger sur les initiatives mises en place pendant la crise sanitaire, notamment numérique – pérennisation, développement ?
- **Des modalités**
 - inspirées de forum, semaine de la parentalité, festival « Transit » des centres sociaux
 - Coordonnées avec les événements du REAPP
 - Hybrides, avec des phases en distanciel et en présentiel

Axe 4 – Coordonner une communication efficace à destination des familles et des partenaires

Axe 4

**Transversal → Ancrage des actions
dans le calendrier national**

Actions de communication en direction des familles

**Actions de communication en direction des
professionnel·les**

Axe 4 / Zoom sur la communication auprès des familles et des professionnels pendant la période d'urgence sanitaire

Docteur Roselyne Masson,

Directrice adjointe de la Direction de l'Enfance et de la Famille
et cheffe du Service de la Protection Maternelle et Infantile

Mme Daphné Bogo,

Directrice adjointe de la Direction de l'Enfance et de la Famille
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Communication et présence auprès des familles et des professionnels pendant la crise sanitaire Covid 19

Volet petite enfance

- Une quarantaine de centres de PMI maintenus ouverts durant tout le confinement pour répondre aux besoins des familles et notamment garantir l'accès à la vaccination et le suivi des enfants de moins de 18 mois.
- Des contacts téléphoniques facilités avec l'ensemble des professionnels de PMI notamment les psychologues, pour répondre aux questions des familles et leur apporter un soutien.
- La mobilisation des éducatrices de jeunes enfants et des assistantes de gestion des modes d'accueil pour appeler les assistantes maternelles et répondre à leurs questions.
- Des réponses apportées aux gestionnaires de structures d'accueil petite enfance par le bureau des modes d'accueil et la mobilisation de médecins.

Enquête électronique Situation des assistant·es maternel·les pendant la crise sanitaire Covid 19 en Seine-Saint-Denis

Présentation de l'échantillon et des répondant·es



5 130 assistant·es maternel·les
agréé·es



3 060 envois mail



1 760 réponses validées,
soit 58 % des mails envoyés



30 assistant·es maternel·les exercent
dans une MAM

73 % des répondant·es fréquentent le RAM

- 1 Questionnaire mis en ligne du 27 avril au 11 mai 2020
- 2 2 envois par mail directement aux assistant·es maternel·les
Relances accompagnées par les RAM et les AGMA (circonscriptions PMI)

Principaux enseignements

- 85 % étaient actif·ves avant le confinement
- 55 % de ces actif·ves se sont retrouvé·es en situation d'inactivité pendant le confinement
- 38 % de ces actif·ves ont continué leur activité (totale ou partielle)

Communication et présence auprès des familles et des professionnels pendant la crise sanitaire Covid 19

Volet parentalité

- Ouverture de 6 puis 4 crèches départementales réparties sur le territoire pendant le confinement pour l'accueil des enfants des soignants et personnels mobilisés
- Les 4 crèches ouvertes : Saint—Stenay (Drancy), Terechkova (Montreuil), Barbusse (Romainville) et Korczak (Bondy).
- Mise en place du dispositif dématérialisé pour l'accueil d'urgence : Conseil départemental et CAF (onglet spécial de monenfant.fr pour les offres et demandes)
- Réalisation d'un Guide d'activités pour les enfants confinés par le service des crèches du Département : [« Confiné-es sans s'ennuyer ! De la naissance à 3 ans \(et plus\) »](#)
- Ligne téléphonique d'écoute de la CAF et des villes
- Mobilisation de l'ensemble des services publics à vocation généraliste (Département, centres sociaux, etc.) et spécifique (ASE, PMI).



Echanges

Avec les participant·es

(présentiel – distanciel)

Signature du Schéma départemental de la petite enfance et de la parentalité 2020-2024

Mme Anne-Claire Mialot

**Préfète déléguée pour l'égalité des chances
en Seine-Saint-Denis**

M. Philippe Scarfogliero

**Président de la Caisse d'allocations familiales
de la Seine-Saint-Denis**

M. Frédéric Molossi

**Vice-président chargé de l'enfance et de la famille
au Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis**



Signature du Schéma départemental Petite enfance et parentalité 2020-2024 En Seine-Saint-Denis

Merci pour votre participation

**Pour toute information :
Pôle Innovation petite enfance et parentalité**

Responsable du Pôle, Ana Larrègle : alarregle@seinesaintdenis.fr
Chargée de projets SDPEP, Céline Portero : cportero@seinesaintdenis.fr
**Co-responsables ADDAI, Valérie Gouvain et Sonia Zannou :
vgouvain@seinesaintdenis.fr et szannou@seinesaintdenis.fr**